

TERZA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2026
3EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2026
29 DI MAGHJU DI U 2026
29 MAI 2026

2026/E3/022

**REPONSE DE MADAME LAUDA GUIDICELLI-SBRAGGIA ET DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MONSIEUR JEAN-MARTIN MONDOLONI AU
NOM DU GROUPE « UN SOFFIU NOVU »**

OBJET : Travaux de réhabilitation des collèges et lycées de Corse

Monsieur le Président,

Vous interrogez le Président du Conseil exécutif sur les délais, les moyens et la méthode que nous mobilisons pour donner un caractère opérationnel à ce qui constitue, vous le savez, une politique forte de notre projet : la réhabilitation, le renforcement et le développement de ces infrastructures du quotidien dédiées à notre jeunesse.

Votre question démontre que le sujet de nos lycées et collèges constitue une exigence partagée sur les bancs de cette Assemblée. En rappelant les engagements solennels du Président du Conseil exécutif lors de son investiture le 4 mai dernier, vous confirmez que nous avançons ensemble vers le même cap : faire de l'éducation la priorité absolue de notre action publique.

Je souhaite décliner notre projet de manière pragmatique, en concentrant tout d'abord notre action de court terme sur le rattrapage infrastructurel nécessaire au bon fonctionnement de nos établissements, à la qualité de vie de nos lycéens, de nos collégiens et des équipes éducatives.

Mais je souhaite également que ce projet éducatif global s'inscrive, à plus long terme, dans une perspective de développement démographique, pédagogique et économique intégrant la vision et le projet de société que nous voulons pour la Corse.

D'une manière très opérationnelle, nous allons décliner notre projet à travers trois leviers :

1. La restructuration de la direction des infrastructures en charge des EPLE pour opérationnaliser notre projet politique ;
2. L'optimisation des ressources financières et des capacités d'investissement dédiées aux EPLE ;
3. L'inscription de notre projet éducatif dans une démarche de moyen et long terme.

Le premier levier concerne les ressources budgétaires et la capacité d'investissement de la Collectivité de Corse, avec l'allocation de moyens nouveaux dans le cadre des arbitrages budgétaires dès le budget supplémentaire 2026, qui se prolongera sur les exercices suivants.

Le second volet consiste à nouer un partenariat financier, notamment avec la Banque européenne d'investissement (BEI).

Ainsi, dès la semaine suivant l'investiture, du 11 au 13 mai, nous sommes passés de la parole aux actes en accueillant la Banque européenne d'investissement (BEI). Loin d'être improvisée, cette visite cruciale couronne un travail de fond méthodique engagé par nos services depuis plusieurs mois.

Durant trois jours se sont ainsi succédé réunions stratégiques et visites de terrain sur des opérations achevées et en cours, dans un souci constant d'équilibre territorial.

Ce partenariat permettra de déployer, sur une période prévisionnelle de cinq ans, un programme structuré de rénovation et de modernisation du patrimoine éducatif insulaire, portant sur une quinzaine d'opérations.

Cependant, la lucidité nous impose de dire qu'un tel défi exige la mobilisation de tous nos leviers financiers. Le prêt-cadre de la BEI ne s'oppose pas aux autres outils : il s'articule avec eux, et sa validation est un gage de sérieux. Fort de cet effet de levier, l'enveloppe du PTIC pourra ainsi être pleinement mobilisée en parallèle. L'articulation de ces deux outils nous permettra d'accélérer immédiatement les chantiers de mise en sécurité les plus urgents, de sécuriser nos plans de financement et de garantir la cohérence globale de notre programmation territoriale.

Des demandes de financement ont déjà été transmises au préfet fin 2025.

Il me paraît d'ailleurs important de faire le lien avec une partie de ma réponse à votre collègue Charles Voglimacci lors de sa question orale sur la cité scolaire Fesch en avril dernier : nous avançons avec méthode, en construisant un Programme pluriannuel d'investissement (PPI) qui devra intégrer les axes stratégiques suivants :

- la sécurité ainsi que l'amélioration globale des conditions d'accueil des élèves et des personnels ;
- la rénovation énergétique des bâtiments ;
- l'accessibilité PMR ;
- le numérique éducatif ;
- l'adaptation des établissements aux enjeux climatiques ;
- l'évolution de la structure pédagogique.

Ce troisième volet, inscrit dans une perspective de moyen et long termes, nous permettra d'élaborer les schémas directeurs et documents de planification à 10 ou 20 ans. Ils fixeront les plans d'action et les travaux nécessaires pour doter la Corse d'équipements éducatifs adaptés aux enjeux à venir, en cohérence avec les orientations de notre projet de société.

Conduit de manière transversale et en partenariat, notamment avec l'AUE, ce travail intégrera les évolutions démographiques, les impacts du changement climatique, les transformations sociétales, ainsi que les besoins en équipements qui accompagneront le modèle de société que nous voulons construire pour la Corse.

Ces opérations s'inscriront évidemment en adéquation avec le travail concernant l'offre de formation.

Notre projet doit permettre de renforcer les investissements pour répondre à des objectifs précis pour le territoire, par exemple :

- * créer des outils d'excellence comme le lycée maritime de Bastia, qui est aujourd'hui une référence en Europe en matière d'enseignement maritime ;
- * renforcer les lycées agricoles en conformité avec un projet pédagogique en adéquation avec le monde agricole ;
- * déployer dans les lycées professionnels des plateaux techniques mutualisables avec les organismes de formation professionnelle afin de créer de véritables parcours qualifiants pour nos jeunes, avec à la clé des labels certifiants reconnus dans la profession.

Je saisis l'opportunité de votre question pour faire un premier point d'étape crucial : la mission de la BEI a confirmé la crédibilité de notre stratégie en validant notre feuille de route et en nous proposant un prêt-cadre, ce qui constitue un premier succès politique et financier pour la Collectivité de Corse, mais surtout pour ses EPLE. Le prêt-cadre est un levier global spécifiquement conçu pour unifier et financer tout un ensemble de projets de proximité, à l'instar de l'opération d'envergure menée en Occitanie.

Concrètement, cet outil va nous permettre de financer par l'emprunt des investissements éligibles et de structurer un programme ambitieux sur cinq ans, dont le coup d'envoi opérationnel sera scellé par une signature officielle en mars 2027.

D'un point de vue technique, ce partenariat nous offre une souplesse de gouvernance inédite, nous permettant d'adapter le déploiement en temps réel selon les réalités du terrain, tout en sanctuarisant l'enveloppe globale. Les experts européens travailleront à nos côtés, sous notre impulsion, pour coconstruire le futur cahier des charges.

Loin d'imposer un cadre rigide, cette trajectoire offre à notre Collectivité une souplesse de gouvernance. Elle nous libère des contraintes d'une planification initiale figée, sans pour autant altérer l'ambition financière ni les exigences d'exécution du programme. C'est la garantie d'un pilotage agile, capable de s'adapter en temps réel aux réalités de notre territoire.

Monsieur Mondoloni, cher Jean-Martin, nous partageons pleinement votre préoccupation. Vous connaissez ce sujet de l'intérieur : ses contraintes, ses urgences, les attentes des familles et des équipes pédagogiques. Nous sommes, sur ces bancs, tous animés par la même volonté d'offrir le meilleur service public possible à notre jeunesse.

C'est pourquoi l'Exécutif ne manquera pas de revenir régulièrement devant votre Assemblée pour rendre compte, étape par étape, de ces avancées pour la Corse et pour notre jeunesse.

Je vous remercie !

Réponse de Monsieur Gilles GIOVANNAGELI :

Simplement, merci Madame la Présidente, pour compléter les propos de la conseillère. Moi, je pense que ce n'est pas une bonne approche méthodologique, Jean-Martin, de faire, sur ce sujet, une comparaison statistique, de manière générale. Parce que, quand on rentre dans cette approche-là, je pourrais, moi, me livrer à d'autres statistiques ; je n'en donnerai qu'une.

Celle de considérer et de savoir que la Collectivité de Corse, qui est en compétence, est certainement la collectivité qui, si on se compare à d'autres en France, investit le plus pour son système éducatif, et largement. Donc, je pense que ce que l'on doit retenir, de notre point de vue, en termes de statistiques, c'est bien celui-là. Et ne pas, je pense, rentrer dans une comparaison, voire une priorisation en termes de fléchage financier pour nos investissements.

Néanmoins, pour rappeler ce qu'a dit la conseillère, on est sur un sujet qui est un engagement que j'ai pris le 4 mai, qui consiste à dire que, dans les priorités d'investissement, il y aura la rénovation des collèges et lycées. Une fois qu'on a dit ça, il faut décliner une méthode et se mettre en situation de pouvoir produire le plus rapidement possible. Sur la méthode, d'abord, c'est la constitution d'une équipe projet.

Parce qu'une fois qu'on a dit cela, il faut construire le projet. Une équipe projet, je me tourne vers la direction générale des services, qui sera rapidement mise en place pour travailler sur les priorités, identifier, y compris, les équilibres territoriaux. Travailler sur, bien sûr, l'ingénierie financière et l'ingénierie, de manière générale, des projets. Puis, bien sûr, le montage financier, et rappeler le partenariat avec la BEI, mais certainement aussi avec d'autres acteurs du financement ; je pense à la Banque des Territoires.

Ça, c'est pour la méthode.

En termes d'urgence, la conseillère l'a aussi rappelé, dès le BS 2026, il y aura des moyens qui seront alloués pour répondre, parce qu'on a bien conscience, à un certain nombre d'urgences qui sont aujourd'hui invoquées par rapport aux besoins des établissements que nous avons déjà identifiés. Je voulais le préciser parce que je crois qu'il faut être clair : l'engagement, il est pris, il sera tenu.

Pour autant, on ne va pas le faire de manière désordonnée, on va poser une méthode et on va avancer dans ce cadre-là.